

ARDOIX



BULLETIN MUNICIPAL
N° 6 — Janvier 1994



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR	4
RETROSPECTIVE 93 - CONTRAT DE PAYS	5
FINANCES	6
MÉDAILLES DE LA FAMILLE FRANÇAISE	7
ÉCOLE PUBLIQUE	8
ÉCOLE PRIVÉE	10
LES ASSOCIATIONS	13
PHOTOS "RÉTRO"	20

APPEL AUX IDÉES

Nous devons trouver un nom pour la nouvelle salle des fêtes. Tous les habitants d'Ardoix sont invités à proposer leurs idées avant le 28 février.

Une urne est à votre disposition en mairie pour recueillir vos suggestions.

Cet investissement important de la commune, pourra aussi refléter une participation de tous au développement du village.

ÉTAT CIVIL 1993

NAISSANCES : 5

- 26.02 - Sylvain, deuxième enfant chez Bernadette et Philippe VEYRIER
- 12.03 - Aurélien, deuxième enfant chez Véronique et Patrick JUNIQUE
- 17.03 - Robin, deuxième enfant chez Eléonore et Patrick BERTRAND
- 23.06 - Pierre, deuxième enfant chez Marie et Philippe BADEL
- 25.11 - Jordan, deuxième enfant chez Nathalie et yvon GUSTINELLI
- 08.12 - Julie, premier enfant chez Véronique et François TALFUMIER

MARIAGES : 4

A Sarras :

- 12.06 - Didier BONNET et Christine RANCONY.

A Ardoix :

- 19.06 - Christine DESRUOL et Hervé BOBICHON
- 17.07 - Norbert MALSERT et Nathalie GUERIN
- 07.08 - Marc GRANGE et Isabelle JUNIQUE

DÉCÈS : 10

- 11.03 - Paul DEYGAS, 81 ans
- 14.03 - Anastasie BEOLET, 88 ans
- 07.07 - Marie BLANCHET, 80 ans
- 18.08 - Fernand COULAUD, 93 ans
- 25.08 - Joseph RAVINEL, 65 ans
- 16.09 - François MICOULET, 70 ans
- 07.10 - Marie-Louise MADELON, 73 ans
- 12.10 - Marie BILLON, 85 ans
- 30.10 - Jacques LECCEUR, 57 ans
- 21.11 - Louise GRANGE, 87 ans

En cette nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi, pour vous présenter ses vœux les plus chers.

L'année 1993 a été marquée malheureusement par des difficultés économiques importantes sur le plan national. Nous devons garder espoir en souhaitant que l'actuel débat sur l'aménagement du territoire donne des forces d'attrait supplémentaires aux petites communes rurales.

Malgré cela, la commune d'Ardoix continue son développement. La salle polyvalente semble donner satisfaction à beaucoup d'entre vous.

A travers une étude lancée, il y a 4 ans, une large majorité d'ardoisiens souhaitait l'implantation d'un restaurant. Grâce à un partenariat privé, ce projet vient de voir le jour.

La création d'une salle de jeunes devrait apporter à une jeunesse très motivée une nouvelle animation.

L'embellissement de notre village est un souci majeur. De nouvelles illuminations durant les fêtes de Noël ont apporté un agrément nécessaire.

L'année 1994 verra la création d'un projet d'aménagement de la place publique centrale ainsi que de l'ancien bâtiment de la cure.

Les actions menées en matière d'environnement vont se poursuivre avec une étude de raccordement au réseau d'assainissement de la partie Est du village.

Avec les communes du canton, un contrat de pays démarre afin de donner un dynamisme accru au monde associatif et socio-professionnel.

Notre collectivité fait partie aussi du SYTRAD syndicat intercommunal chargé de la mise en place d'une infrastructure complète du traitement et recyclage des ordures ménagères.

Tous ces travaux résultent du dynamisme auquel chacun a contribué.

Aussi chaque année, malgré les difficultés rencontrées, tous ensemble nous avons su faire face. Je compte bien sûr sur votre concours indispensable pour assurer la prospérité future de notre commune.

*Le Maire, Richard DUCLOT
à votre écoute, à votre service.*

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Les tarifs communaux :

- Droit de raccordement au réseau d'assainissement reliant la station d'épuration 2 200 F
- Droit de raccordement au réseau d'assainissement pour le hameau de Cormes 550 F (fosse septique obligatoire).

Tarifs et conditions de location de l'équipement rural d'animation :

Les conditions :

Cautions : 4 000 F

Un état des lieux sera effectué avant et après chaque location. Si aucune dégradation n'est constatée, la caution sera rendue après chaque état des lieux.

Réservation : 500 F

Cette somme sera déduite du prix de la location. La salle sera louée au premier demandeur, ce qui signifie qu'il n'y a pas de délai, à vous de réserver à l'avance dans la limite d'un an maximum.

Nettoyage : Le prix est compris dans le tarif de la location. La salle devra néanmoins être laissée propre et débarrassée après chaque location (remise en place du mobilier, balayage ...).

Chauffage : Le prix est compris dans le tarif de la location, il sera le même été comme hiver.

Tarifs : Ils sont valables du 14 octobre 1993 (date du vote du conseil municipal) au 31 décembre 1994.

Précision : L'ancienne salle des fêtes n'est plus louée depuis le 1^{er} novembre 1993.

Les tarifs :

* Associations locales

- Manifestation à but non lucratif : 300 F
- Manifestation à but lucratif : la 1^{re} : 1 500 F (900 F location + 600 F nettoyage).
- Manifestation à but lucratif : la 2^e : 600 F (location gratuite et 600 F nettoyage).

* Associations extérieures

- Manifestation à but lucratif ou non : 2 600 F (2 000 F location + 600 F nettoyage)

* Familles Ardoix

2 locations distinctes :

Location partie 1 : foyer, cuisine, et sanitaires

Location partie 2 : toute la salle

- Partie 1 : 800 F (500 F location + 300 F nettoyage)
- Partie 2 : 1 600 F (1 000 F location + 600 F nettoyage)

* Familles extérieures

- Partie 1 : 1 200 F (900 F location + 300 F nettoyage)
- Partie 2 : 2 300 F (1 700 F location + 600 F nettoyage)

* Ecoles

La location est gratuite pour les scolaires lorsqu'il s'agit de répétitions, danse, gym ... mais les chauffeurs sont obligatoires. Réserver la salle au moins 1 semaine à l'avance.

- Arbre de Noël : gratuit
- Représentation théâtrale (non lucratif) : 1^{re} gratuite.

* Assemblées générales secteur ou département : gratuit.

* Divers

- Banquet des classes : 300 F

- Location de la partie 1 pour un apéritif (1 ou 2 heures) : gratuit mais la salle devra être rendue totalement nettoyée (nettoyage complet à charge).

Location terrain communal :

- Sociétés organisatrices de fêtes à but lucratif
- 1^{re} soirée 250 F
- 2^e soirée 350 F

Les services publics :

- Gendarmerie de Satillieu Tél. 75 34 96 31
- Sapeurs pompiers Tél. 18 (urgence) ou 75 33 28 99
- Chef de corps, Adjudant chef Robert Vernet Tél. 75 34 43 91
- MAIRIE Tél. 75 34 40 04

Ouverture du secrétariat au public :

- Lundi et mardi de 10 h à 12 h.
- Jeudi de 16 h à 18 h.
- Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
- Samedi de 9 h à 12 h.

Permanence du Maire :

- Lundi matin de 11 h à midi, ou sur rendez-vous.

Permanence 1^{er} adjoint et du maire :

- Samedi de 11 h à 12 h.

Agence postale Tél. 75 34 45 86

- Lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h.
- Samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Ecole publique : Tél. 75 34 50 24

- Directeur : M. Romestant

Ecole privée : Tél. 75 34 46 89

- Directrice : M^{me} Rouchier

Transports :

- Ramassage scolaire pour Satillieu et Annonay.

Ordures ménagères :

- Ramassage les mardis et vendredis matin.

RÉTROSPECTIVE 1993

22 janvier :

Demande de subvention au Conseil Général pour la création des jeux de boules.

22 janvier : Demande de subvention au Conseil Général à la suite des inondations du 22.09.92, les travaux étant estimés à 62 100 F.

22 janvier : Accord pour la signature d'un Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant sur les 2^e et 3^e trimestres 1993.

Février : Fin des travaux du désenclavement de Prépeysseau.

19 mars : Approbation du compte administratif 92 et vote du budget primitif 1993.

Acquisition parcelle D 445 pour amélioration carrefour VC Cormes et RD 221.

Acquisition bâtiment D 502 pour restaurant.

Travaux de goudronnage VC et route de Cormes.

6 juin : Remise des médailles de la famille française.

21 juin : Réunion publique avec les associations sur les conditions d'utilisation de la maison rurale.

Juillet : Travaux jeux de boules.

9 juillet : Accord pour la signature d'un bail commercial - restaurant.

22 août : Départ du Père Cheynet.

29 août : Arrivée du Père Chaumard.

6 septembre : Réception des travaux de la maison rurale d'animation.

10 septembre :

- Accord de cautionner l'emprunt à hauteur de 50 % pour le restaurant.

- Accord pour signature du Contrat d'association avec l'Ecole Privée.

- Demande de subvention au Conseil Général pour l'assainissement partie Est du village.

- Les Ets Frimaval à Valence sont retenus pour fournir le mobilier de la nouvelle salle des fêtes.

9 octobre : Inauguration du mur de frappe du tennis.

14 octobre : Détermination des tarifs et conditions de location de l'Equipement Rural d'Animation.

17 octobre : Portes Ouvertes à l'Equipement Rural d'Animation.

23 octobre : Réunion publique jeunes.

19 novembre : Vote du budget supplémentaire 1993.

19 novembre : Signature d'un Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant, pour l'année scolaire 1993/1994.

20 novembre : Réunion publique jeunes.

29 novembre : Début de la cantine scolaire à l'Equipement Rural d'Animation.

CONTRAT DE PAYS

Les communes du canton de Satillieu ont conscience de l'intérêt d'unir leurs initiatives. La création du SIVM en 1964 en est la preuve.

C'était d'ailleurs le premier groupement de communes sur le département de l'Ardèche.

Un rappel de la réalisation de divers équipements du SIVM : maison de retraite, gendarmerie, voirie communale, organisation des transports scolaires, ramassage et élimination des ordures ménagères, OPAH, équipements divers, etc ...

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, la région Rhône-Alpes lance la procédure "CONTRAT DE PAYS" pour soutenir le développement rural face aux grandes villes. La candidature du SIVM est acceptée en 1992.

Une politique de développement local de valorisation se met en place : Un chargé de mission est nommé pour animer et coordonner le déroulement de ce contrat.

Un programme en 2 temps est organisé sur 5 ans :

1) l'élaboration (2 ans : 93-94)

2) la réalisation (3 ans)

La phase d'élaboration est actuellement en cours. En quoi consiste-t-elle ?

Etudes et enquêtes en milieux professionnels ; réflexion et concertation pour définir des orientations de développement.

Des commissions ont été créées :

- Industrie - Artisanat - Commerce

- Agriculture

- Forêt - filière bois

- Développement touristique

- Vie locale (cadre de vie, vie sociale culturelle et sportive).

En font partie les élus des 10 communes du canton, des représentants des différentes catégories socio-professionnelles, des associations et autres personnes se sentant concernées par le projet et susceptibles d'apporter des idées.

Un comité de pilotage suit et coordonne ces travaux.

Financement

Trois partenaires participent au financement de l'élaboration et de la réalisation du Contrat de Pays.

- la Région Rhône-Alpes

- Le SIVM et les communes du canton de Satillieu

- Le département de l'Ardèche.

Le taux moyen de subvention régional pour la réalisation de l'ensemble du programme du Contrat de Pays du canton de Satillieu est fixé à 40 %, pour un plafond maximum de 2,9 MF de subvention.

En fonction de la nature des opérations, la participation du SIVM et des communes, ainsi qu'une dotation forfaitaire du Département viennent compléter l'aide de la Région.

Pour des opérations particulières, le Contrat de Pays peut mobiliser ou compléter des financements privés.

FINANCES COMMUNALES ANNÉE 1993

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

* Frais de personnel	311 300
* Denrées, fournitures, travaux et services extérieurs	271 000
* Frais de gestion générale	175 035
* Participations intercommunales	431 933
* Subventions	120 000
* Intérêts financiers de la dette	141 619
* Autofinancement brut	1 880 579
	3 331 466

Recettes

* Recettes fiscales contributions directes	2 599 191
* Dotation globale de fonctionnement	439 831
* Produits de l'exploitation, subvention, impôts indirects	150 807
* Produits antérieurs	141 637
	3 331 466

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

* Remboursements d'emprunts
* Acquisition de biens, titres
* Travaux de bâtiments, voirie

Recettes

* Autofinancement brut
* Emprunts
* Subventions
* Fonds de compensation de la TVA

INVESTISSEMENTS 1993 TTC

Maison rurale d'animation :

Estimation 1992 :	2 904 528
Réalisation 1993 :	2 928 478
Différence :	0,8 %

Restaurant :

Achat bâtiment :	400 000
Travaux bâtiment :	environ 100 000
+ caution à 50 % soit 165 000 sur 7 ans	

Jeux de boules :

Travaux:
Subvention C.G. :
Subvention amicale boules :

Voirie - goudronnage :

VC n° 1 Le Suc :
VC n° 1 Montée sur Cormes :
VC n° 1 Route de la décharge : 83 86

VUE SUR LES FINANCES COMMUNALES

1993	ARDOIX 702 habitants	Moyenne départementale communes de 501 à 1 000 habitants	Moyenne régio communes c 501 à 1 000 hab
Dette communale en francs/hab.	2 057	4 589	4 897
Annuité de la dette en francs/hab.	544	804	918
Foncier non bâti	67,79	64,83	43,28
Foncier bâti	8,68	10,78	10,83
Taxe d'habitation	3,97	6,56	7,26
Taxe professionnelle	11,50	11,27	11,36

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Dimanche 17 octobre, a eu lieu la journée "Portes Ouvertes" à l'Équipement Rural d'Animation.

Chacun a pu visiter et commenter à sa guise les installations ainsi que donner son point de vue sur les aménagements à faire pour rendre cette salle encore plus fonctionnelle.

Un apéritif servi par la municipalité cotoyait agréablement le buffet présenté gracieusement par

Messieurs Andrault et Talfumier, restaurateurs nouvellement installés sur la commune.

Cette journée marquait aussi la mise en service de cette nouvelle salle des fêtes, qui, espérons-le sera appréciée et utilisée par tous.

Un nouveau rendez-vous sera pris en 94, pour l'inauguration officielle cette fois-ci.

NOSTALGIE

Il était une fois, à l'époque où la télé et la vidéo n'occupaient pas encore nos soirées d'hiver, une équipe de copains de tous âges qui s'organisait pour mettre sur pied un spectacle récréatif.

Cela concernait aussi bien une pièce de théâtre que des sketches en patois (bien sûr pour être plus savoureux) ou bien encore des danses folkloriques, des chants. Ces représentations étaient le plus souvent le samedi soir.

Ici, chez nous, quand on parlait de "La Séance", c'était quelque chose. Il fallait voir ce petit théâtre, plein comme un œuf à chaque représentation. Quelque fois même il fallait faire une représentation supplémentaire le dimanche suivant.

Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui ?

Les acteurs d'hier n'ont plus de rôle à apprendre et le rideau du théâtre semble à jamais tombé.

Mais j'ose espérer que ce n'était pas celui de la dernière séance ...

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en mairie le 6 juin 93, jour de la fête des mères, cinq mamans étaient à l'honneur et ont reçu la médaille de la famille française ; il s'agit d'une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

La médaille de la famille française comprend 3 niveaux :

* La médaille de Bronze, attribuée aux mères et pères de famille élevant ou ayant élevé quatre ou cinq enfants.

* La médaille d'Argent, lorsque le nombre d'enfants est de six ou sept.

* La médaille d'Or, lorsque le nombre d'enfants est de huit ou plus.

Afin que les qualités éducatives des parents soient nettement démontrées, ne sont retenues que les candidatures des personnes dont l'aîné des enfants aura atteint au moins l'âge de 16 ans lors de la présentation du dossier.

Après les souhaits de bienvenue, Monsieur le Maire décorait Mesdames Deygas Mireille et Bouillat Colette de la médaille d'argent ; Mesdames Beau Nicole, Becheras Bernadette et Rousson Françoise de la médaille de bronze.

Il leur présentait ses compliments rappelant qu'une maman se dévoue pleinement pour l'éducation et la santé de ses enfants et soulignait l'importance de la famille dans notre société.

Il leur remettait à chacune un bouquet de fleurs ainsi qu'un panier décoré.

Un apéritif clôturait cette manifestation dominicale.



RESTAURANT

Bienvenue à l'équipe de l'Auberga.

Depuis que la commune a racheté les murs de l'ancien restaurant Montagnon, pour les louer à la société Atria, Alex Andrault, François et Véronique Talfumier ont travaillé d'arrache-pied pour aménager leur établissement.

Nous souhaitons à ces professionnels une belle réussite au service de la gastronomie pour l'animation du village d'Ardoix.

Le Conseil Municipal

La société Atria et toute son équipe, M. Andrault, M. et Mme Talfumier, remercient de l'accueil et de la confiance que leur ont fait les associations pour les banquets qu'ils ont organisés.



Nous espérons que la société Atria et le restaurant l'Auberga leur procurera les services qu'ils attendent.

Nous souhaitons nos meilleurs vœux à tous pour l'année 1994.

L'équipe de l'Auberga

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS



Depuis début octobre Roland et Cathy ont succédé à Jo et Cécile au Bar Tabac Dépôt de pain du village.

Notre objectif les a surpris au comptoir en plein travail..

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions, afin de maintenir une vie commerçante au village.

ÉCOLE PUBLIQUE

Effectifs : 33 élèves dont 18 en maternelle et 15 en primaire.

La classe maternelle : 13 maternelles cette année soit 4 de plus que l'an dernier, des perspectives de hausse encore pour l'an prochain. Plus que jamais les organisations matérielles, spatiales et pédagogiques sont primordiales :

* De nombreux jeux éducatifs, un ordinateur, une chaîne stéréo, une bibliothèque, assurent la diversité matérielle.

* Dans une pièce, a-t-on tendance à dire, il n'y a que 4 coins... pas dans une classe : coin vestiaire, coin bibliothèque, coin langage, coin travail avec le sempiter-

nel tableau ... Tous ces coins permettent aux enfants de s'approprier l'espace, et à l'enseignant de proposer un travail de groupes ou d'ateliers diversifiés.

* L'organisation pédagogique tend toujours à alterner les activités avec le groupe classe, et les activités plus ciblées sur un niveau, pendant que les autres fonctionnent de manière autonome, avec le soutien de Danièle Gaches, aide maternelle.

Le décloisonnement avec la classe des grands est toujours une priorité des enseignants : grandes sections et cours préparatoire-CE1 pour la lecture, toute la classe en activités artistiques (musique, théâtre et travail manuel).

La classe primaire : Les principes de fonctionnement sont les mêmes : des coins aménagés : musique et coin lecture, ou chaque enfant aime à se détendre en lisant calmement ou en écoutant de la musique au casque, ce après l'intense travail intellectuel ! les coins travail : CP-CE1, CE2-CM1, CM2.

Chaque groupe gère son coin et son matériel (feuilles, colle, scotch, ciseaux ...).

Cette année, en décroisement, un travail de lecture par groupes de besoins (groupes constitués en fonction du niveau de lecture des enfants et non de leur âge ou de leur classe) fonctionne depuis la rentrée, animé par les deux enseignants :

Le lundi est consacré à un travail sur la bande dessinée : apprendre à lire une BD bien sûr, avec toutes ses spécificités (textes dialogués principalement, rapport très fin entre le dessin et le texte ...). Mais aussi l'utiliser pour sa richesse dans certains aspects de la langue (onomatopées, phrases exclamatives et impératives très fréquentes, diversité énorme de la typographie ...).

Le mardi, chaque enfant a un roman à lire (en partie à la maison et en partie à l'école) dont il prépare un compte rendu qu'il présentera à la classe.

Le jeudi, plus traditionnellement, on fait de la lecture silencieuse sur fichiers de lecture, mais on crée aussi des histoires qui feront l'objet d'une édition.

Le vendredi, on écrit, dans deux ateliers différents : l'atelier des "petits écrits vains" (écriture de textes) et l'atelier des "mots de tête" (travail de vocabulaires sur les mots).

Les productions des enfants à l'occasion de ces différents ateliers seront publiées dans Croque Plume, le maintenant traditionnel journal de la coopérative des enfants, qui paraîtra en janvier.

L'équipe éducative :

* **Danièle Gaches :** Outre les deux enseignants, Philippe Romestant et Patrick Bertrand, les enfants de l'école ont l'occasion de côtoyer d'autres adultes : tous les jours, Danièle Gaches, employée au titre d'aide maternelle par le biais d'un contrat C.E.S. financé par le sou des Ecoles et la Mairie. Sa gentillesse et sa disponibilité depuis deux ans qu'elle travaille à l'école font l'unanimité tant chez les enfants que chez les parents.

*** Les intervenants :**

Karl Ibb's : intervenant pour l'association "Anima Langue", il intervient à l'école depuis la rentrée de septembre. Anglais d'origine, il apporte aux enfants la connaissance de sa langue maternelle évidemment parfaite, ainsi que la connaissance de son pays tant aux niveaux physiques qu'historique et civilisation. Il apporte aussi un plus par sa gentillesse et son authenticité que les enfants apprécient.

Eléonore Houdayer : intervenante depuis plus de 6 ans à Ardoix, ses compétences musicales issues du conservatoire, ses compétences pédagogiques issues de ses nombreuses années de pratique dans les écoles ardéchoises, et de ses stages professionnels, permettent aux projets des enfants et enseignants d'acquérir une qualité musicale quasi professionnelle ...

Les projets :

*** Spectacle de Noël :**

Il a été préparé pendant les ateliers de décroisement maternelle primaire en musique, travail manuel, et dans les ateliers d'écriture du jeudi et du vendredi des primaires.

Au programme 5 spectacles marionnettes : chant et choix des musiques d'illustration des spectacles,

confection des marionnettes et écriture des histoires et des dialogues.

*** Croque Plume :**

Le journal de la coopérative des enfants continue à paraître, tous les trimestres. Il est source de motivation pour l'écriture de textes quels qu'ils soient ; on écrit plus volontiers et avec plaisir quand on sait que l'on va être lu, et par quelqu'un d'autre que le maître !

Cette année encore, un réseau d'échange de journaux scolaire fonctionne en Ardèche. Les enfants d'Ardoix échangent leur journal avec les écoles de Vernosc, Dunières, Soyons, Désaignes, Bourg-St-Andéol, Etables...

*** Elyco :**

La radio scolaire continue cette année. 2 émissions sont prévues en février pour l'école : spécial Angleterre pour les primaires avec le soutien de l'intervenant en Anglais ; musique et conte pour les maternelles.

Branchez-vous sur Radio Voisine, 95.5 en modulation de fréquence, les mardis soirs de 19 h 30 à 20 h 30 !

*** Pestacles 94 :**

Comme l'année passée, le festival Pestacles va donner l'occasion à de nombreuses activités de voir le jour dans les écoles concernées, notamment l'école publique d'Ardoix.

Tout au long de l'année, les enfants vont pouvoir aller voir des spectacles, des professionnels du cirque et du théâtre vont venir dans les classes animer des séances, des classes de mer communes aux écoles du projet sont prévues, un auteur de livres pour enfant va venir dans les écoles pour travailler à l'écriture des spectacles (il sera également présent lors du festival).

Ce long processus va donner naissance à un nouveau "Pestacle" qui sera donné à plusieurs occasions : au festival "Pestacles 94" bien sûr, qui aura lieu cette année à Colombier-le-Vieux, les 11 et 12 juin (retenez votre week-end !), mais aussi à Ardoix, dans la nouvelle salle, ainsi, comme l'an passé, qu'au festival de la Manche à Annonay.

Ce projet très ambitieux qui a déjà apporté beaucoup de satisfactions l'an dernier, va permettre outre les avantages purement pédagogiques déjà cités, aux enfants de rencontrer d'autres écoles, d'autres adultes, de découvrir le travail de professionnels confirmés, de voyager, au sens premier comme au sens figuré.

Si vous voulez tout savoir sur l'association Côté Cour et Pestacles 94, vous pouvez trouver dans ce même bulletin municipal un article spécial "Côté Cour", association loi 1901 génératrice et gestionnaire du projet.

Sou des Ecoles :

Le bureau du Sou a été renouvelé lors de la réunion de rentrée :

Président : André Souteyras - Vice-président : Pierre Jullien - Trésorier : Roland Roux - Trésorier adjoint : Philippe Veyrier - Secrétaire : Patrick Bertrand

Les festivités : Loto le dimanche 12 décembre.

Spectacle de Noël le samedi 18 décembre.

Bal gratuit en plein air le 7 mai 1991.

Une soirée privée sous la forme "dîner dansant" est à l'étude ... la date n'a pas encore été fixée.

Dernière minute : Le loto a été un succès, un grand merci à toutes les personnes présentes.

Parents d'élèves : Les parents élus lors des élections de délégués sont : Bernadette Veyrier, Gabriel Clarard, Françoise Vicat Blanc, Pierre Jullien.

Entretien de l'école :

Il est assuré par Raymonde Forel, fidèle au poste, en plus du service et du nettoyage de la cantine.

"CÔTÉ COUR" : UNE ASSOCIATION POUR LA PROMOTION

ET LA GESTION DU PROJET "PESTACLES"

En septembre 1992, les enseignants de six écoles publiques du nord Ardèche, soucieux de promouvoir et de développer les atouts pédagogiques et humains de l'école rurale, mettaient "en chantier" un vaste projet artistique plaçant l'école au centre d'une dynamique culturelle locale...

Ainsi naissaient le projet "Pestacles !" et l'association "Côté Cour".

Le village d'Ardoix accueillant le premier festival des écoles rurales ainsi que le siège social de l'association se plaçait ainsi au cœur de ce processus de création en milieu rural.

Quatre grandes orientations :

2 — Aider à la mise en place, sur l'année scolaire, de différentes activités de sensibilisation au monde artistique.

- financement d'ateliers de pratique artistique avec des professionnels du spectacle (15 heures dans chaque classe).
- financement des transports en classes de découverte (commune aux différentes écoles).
- financement des transports et entrées à trois manifestations théâtrales ou artistiques.
- financement d'un travail d'échange avec un auteur.

2 — Développer dans les villages une vie culturelle associative ou autre :

- en stimulant la création de troupes théâtrales, de groupes musicaux ou autres.
- en produisant les artistes locaux déjà existants.

3 — Dynamiser dans chaque classe un processus pédagogique interdisciplinaire à travers un véritable travail de lecture, d'écriture, de création, de recherche et de

réflexion autour de la mise en place d'un "Pestacle".

4 — Proposer à un vaste public un festival produisant enfants, adolescents, amateurs et professionnels et proposant un échange par une organisation et une infrastructure technique de grande envergure.

"Pestacles 93" : un pari réussi !

Plus de 2000 spectateurs, un auteur : Jean-Pierre Kerloch qui a proposé des débats et animations autour de son travail, 10 spectacles amateurs, 2 spectacles professionnels et six spectacles scolaires ont animé Ardoix pendant deux jours ; un grand rendez-vous populaire qui se renouvellera en 1994 à Colombier-le-Vieux.

Un travail pédagogique de fond a été mené par chaque enseignant, dans chaque classe, tout au long de l'année scolaire.

De nombreux échanges avec des professionnels du spectacle ont animé la vie des écoles participantes.

Un bilan moral et financier plus précis est affiché à l'école publique.

Quelques renseignements :

* Siège social de l'Association "Côté Cour" : école publique d'Ardoix.

* Secrétaire : Christian Astier (directeur de l'Ecole Publique de Colombier-le-Vieux.)

* Trésorier : Patrick Bertrand (instituteur à l'Ecole Publique d'Ardoix)

* Président : Philippe Romestant (directeur de l'Ecole Publique d'Ardoix.)

Téléphone 75 34 50 24 ou 75 34 40 06.

ÉCOLE PRIVÉE

Présentation :

Nos trois classes accueillent les enfants à partir de 2 ans :

- classe maternelle
- classe CP-CE
- classe CE-CM

Sous la responsabilité de Mmes Rouchier M.-J., Becheras B., Legrand B. en remplacement de Mme Gastoud-Duchamp qui a eu une délicieuse petite Lina.

Mme Reboulet A.-M. et Mlle Blanchet Cl. apportent leur savoir-faire et leur aide auprès des enfants et des enseignantes dans l'entretien des locaux, classes et cantine, dans le cadre des CES.

Mlle Forel intervient 2 fois par semaine pour assurer l'entretien des locaux de la cantine.

Horaires de l'école :

- 8 h 30 — 11 h 45
- 13 h 15 — 16 h 15

Une **garderie** fonctionne chaque matin à partir de 7 h 45 et le soir jusqu'à 17 h.

A la rentrée de septembre les CP-CE ont eu le plaisir de découvrir une classe rénovée dotée d'un mobilier neuf, tables modulables, étagères fonctionnelles, espace

bibliothèque attrayant, le tout dans des couleurs harmonieuses.

Cette année, les enfants des 3 classes bénéficient d'une initiation à l'**anglais** et de séances d'**éveil musical**.

C.A.T.E. :

(Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant), les enfants de CM ont pu s'initier au **sport boules**, grâce à l'association "La Boule Ardoisienne". L'enthousiasme a été tel que les enfants se sont déjà inscrits pour un nouveau cycle au printemps prochain.

Mme Besset a fait partager aux CP-CE, le plaisir du livre à travers les **contes**.

Béatrice Van Den Broek a su éveiller en chacun le goût de l'esthétique par l'apprentissage de nouvelles techniques, en favorisant l'**expression artistique** et la création de magnifique chefs-d'œuvres.

En complément du travail réalisé par les enseignantes, Laurence Nicolas a permis d'approfondir des notions de **rythme**, d'**expression**, de **mime**, d'**écoute** auprès des enfants des trois classes.

Depuis début novembre les cycles CATE ont repris avec l'**APEX** (Activités Physiques d'Expression), ce trimestre. A l'occasion de l'arbre de Noël, les enfants nous

ont fait découvrir leur travail à travers "le rêve de Noël."

Activités d'éveil culturel :

Le 19 mars les enfants étaient attendus à la **bibliothèque d'Annonay** où ils ont pu par groupes, visiter, apprécier des lectures de contes, connaître le fonctionnement d'une bibliothèque avec des réponses aux questions préparées en classe en lien avec leur projet BCD.

L'après-midi nous étions au rendez-vous fixé par la **forêt des contes** à Villevoce.

En lien avec les **activités de lecture**, les 3 chardons ont permis aux enfants de vivre les aventures de Pitou l'enfant-roi.

En avant-première du **festival de la Manche**, un **magicien conteur** est venu à l'école, nous faire partager ses rêves, son talent et son travail d'artiste.

Nous l'avons retrouvé avec joie parmi des clowns, magiciens, acrobates, quelques jours plus tard dans le mini-festival organisé pour les scolaires à Annonay.

La classe de CE2-CM se rendait en **classe de découverte** au Chenex, vers Evian, en avril.

Leurs découvertes :

Milieu alpin, Thonon (musée des pêcheurs), Evian (usine d'embouteillage), Yvoire et sa cité médiévale, Genève (jardin botanique et Muséum d'Histoire Naturelle), Gruyère et sa fromagerie, Montreux ...

Toutes ces découvertes et le travail réalisé avant et après le séjour dans toutes les matières scolaires, vous ont été présentés par les enfants et leurs maîtresses Françoise et Sylvie lors d'une porte-ouverte en fin d'année, qui a connu un grand succès.

Les **maternelles** à leur tour se rendaient au **camping du Moulin** pour deux jours, quelle joie de se retrouver dans les bungalows, la nuit venue après une journée de découvertes !

A l'invitation du Relais du livre de Quintenas, les élèves viennent d'enrichir leurs connaissances grâce à un **documentaire** :

- la **vie dans les étangs et rivières** pour les plus grands

- la **vie de l'ours** pour les plus jeunes.

Nos projets :

- **Classe de découverte** pour les CPBCE à Beauvène en

Ardèche

* Découverte de la forêt, connaître les arbres pour les aimer, les respecter, les protéger.

* Créer un Bonsai, l'entretenir et le tailler.

* Découverte du travail du potier et créations diverses.

- **Rencontre sportive des Ecoles Privées du secteur de Satillieu** en mai :

Elle réunira les enfants pour des disciplines sportives selon les âges. Les entraînements commenceront dès janvier, des équipes inter-écoles seront constituées. Les enseignants du secteur ont déjà commencé à organiser ce grand rassemblement qui regroupera plus de 600 élèves.

Création d'une B.C.D. (Bibliothèque Centre Documentaire).

Dans les locaux de l'école, l'OGEC a fait rénover une salle aux couleurs agréables qui sera dotée prochainement d'un mobilier neuf destiné à recevoir les divers ouvrages qui composent un centre de documentation.

Un projet **d'aide à l'innovation pédagogique** nous a déjà permis d'obtenir des fonds pour commencer le projet.

Pourquoi une B.C.D. ?

- Susciter et développer le **goût de lire**,

- Consolider les **acquis de la lecture**,

- Elargir le **champ culturel** par la rencontre d'ouvrages divers, d'écrivains, etc ...

- S'initier à la **recherche documentaire**

- Favoriser une **pédagogie différenciée**,

- Développer l'**autonomie** et la responsabilité des enfants en les faisant participer à la gestion (codage, rangement, choix d'ouvrages, décoration, aménagement),

- Aider à une meilleure **communication orale** entre enfants autour du livre.

Notre école se veut un lieu d'apprentissage, de vie, de rencontre et d'échange où chacun, parents, enseignants, enfants, personnel, catéchistes, intervenants, municipalité, responsables APEL-OGEC, peut trouver sa place et apporter ses compétences et sa collaboration et contribuer ainsi à maintenir le dynamisme de l'établissement.

Merci à tous et meilleurs vœux pour 1994.

O.G.E.C. – A.P.E.L.

Présentation des bureaux :

OGEC

Président : Gilles Sassolas

Vice-Président : Annie Bayle

Secrétaire : Eric Roumeysi

Trésorier : Régis Betton

Trésorier adjoint : Eliane Lestras

Membres : Blandine Bouchet, Daniel Benassy, Mireille Deygas, Jean-Paul Rey.

APEL

Présidente : Odile Brot

Vice-présidente : Marie-France Sibert

Secrétaire : Denis Coulaud

Trésorier : Chantal Coulaud

Membres : Chantal Catinon, M.-Thérèse Durand, Cathy Larnaud, Babeth Panaye.

Réalisations et projets de l'OGEC.

L'OGEC a le souci d'offrir aux élèves des locaux agréables et bien équipés.

Suite aux travaux de rénovation de la classe des CP-CE en 1992, l'association a poursuivi cette année en changeant le mobilier. Bureaux, sièges, meubles confortables et adaptés égaient cette salle.

Depuis cette rentrée, les travaux se situent au rez-de-chaussée du bâtiment pour aménager une BCD. Après les travaux de peinture, il faudra songer au mobilier : étagères, bacs ... pour rendre l'accès à la documentation plus facile.

Rétrospective des festivités.

Loto : Dans une ambiance familiale on se retrouve un dimanche après-midi pour tenter sa chance.

Kermesse : La traditionnelle kermesse a fait place

cette année à une journée de rencontre basée sur la pétanque. Chacun selon sa catégorie (homme, dame ou enfant) a pu participer.

Voyage :

Le 23 mai, deux cars d'enfants, parents et amis quittaient Ardoix pour le Vaucluse. Une halte à la forteresse de Mornas nous faisait reculer dans le temps. Avec le Seigneur et les Chevaliers en costumes nous revivions une page d'histoire. Coiffés de heaumes et armés de massues, les Ardoisiens jouaient aux "Visiteurs".

La journée se poursuivait en Avignon où on embarquait pour une croisière sur le Rhône et le passage d'une écluse. Après une visite de la ville nous montions au rochers des Doms pour admirer les remparts et le pont Saint-Benezet.

Repas dansant :

Cette soirée du 23 octobre a connu un grand succès. Parents et amis ont apprécié de se retrouver pour la première fois dans la nouvelle salle des fêtes et de goûter au copieux buffet servi par les restaurateurs de notre village. Ceci dans une ambiance musicale interprétée par l'orchestre Music 2000.

Arbre de Noël :

Les enfants des trois classes nous ont offert un spectacle de qualité, sur la nouvelle scène, bien appréciée pour ce type de représentation.

Les plus petits ont joué un conte travaillé en classe : "Calinours". Les CP-CE nous présentaient une danse.

Ensuite chaque classe nous offrait un agréable répertoire de chants.

Enfin toute l'école se retrouvait dans un conte "Rêve de Noël", imaginé et mis en scène par les enfants dans le cadre des CATE. Sous les applaudissements chaleureux du public, la matinée se terminait par la venue du Père Noël. Il offrait des cadeaux pour les classes et un goûter à chaque enfant.

Bravo aux jeunes artistes et aux enseignantes qui les exercent.

Cantine :

Les effectifs se maintiennent. Chaque jour une vingtaine d'enfants partage le repas de midi. Depuis la rentrée de septembre c'est la société Atria d'Ardoix qui livre les repas. Les deux CES participent au service et appliquent la règle : "il faut apprendre à manger de tout", ceci dans la joie et la bonne humeur.

Calendrier des fêtes :

9 janvier 94 : loto OGEC

4 juin 94 : bal gratuit en plein air (prévision) APEL

10 juillet 94 : kermesse, concours de pétanque (prévision)

22 octobre 94 : repas dansant (prévision) APEL

Fin novembre 94 : bal sous chapiteau (prévision) OGEC.

RELAIS BIBLIOTHÈQUE

Pour un développement de la lecture en milieu rural.

Et oui ... déjà quelques années d'existence pour le relais bibliothèque d'Ardoix. Cependant pas de place à la routine !

Six personnes gèrent et animent bénévolement avec enthousiasme et dynamisme ce rendez-vous hebdomadaire avec le livre.

Près de 30 familles par leur adhésion et leur fréquentation participent au développement du relais et bénéficient ainsi d'un service de prêt de livres régulier et pour ainsi dire gratuit.

La municipalité a toujours su répondre favorablement aux besoins matériels nécessaires au bon fonctionnement du service bibliothèque.

La bibliothèque centrale de prêt nord Ardèche (BCP) a répondu favorablement à notre demande de mobilier en nous allouant un rayonnage métallique,

un bac pour bandes dessinées ainsi qu'un dépôt plus important de prêt de livres.

L'action menée par les bénévoles vise à placer le livre au centre d'un développement culturel en milieu rural. Il s'agit pour cela d'entretenir, de donner ou redonner le goût de lire en mettant à la disposition du public un choix de livres le plus vaste et le plus large possible, dans un lieu proche de chacun ; de développer un échange avec les écoles, d'essayer de mettre en place un projet d'animation dans le village.

C'est aussi et surtout pour chacun, la possibilité de disposer d'un lieu de lecture au sein du village, décentralisé des institutions culturelles.

Une histoire de culture aux champs en quelque sorte ...

Une page bien remplie pour 93

En 93, deux orientations ont guidé le travail des responsables :

— tout d'abord le renouvellement et la constitution d'un fond de livres ; ceci se concrétisant par l'acquisition de la collection des bandes dessinées "Tintin", "Astérix" ainsi que des albums romans et documentaires.

— Dans un second temps, un projet d'animation a pu se concrétiser. En effet, dans le cadre du festival "Pestacles 93" et en collaboration avec l'association "Côté Cour", le relais bibliothèque a pu accueillir dans la salle de la mairie et dans ses locaux, l'auteur Jean-Pierre Kerloc'h durant deux jours et proposer une exposition de grands illustrateurs européens. Débats adultes et enfants, histoires, dédicaces ont ponctué des journées riches en échange entre un public nombreux et curieux et un auteur chaleureux et enthousiaste.

Info pratiques

Après une organisation en 93 des horaires et journées d'ouverture, la permanence du mercredi est annulée, ceci pour raisons techniques.

Une seule permanence par semaine sera tenue à partir du 1^{er} janvier 94 : jeudi de 16 h à 18 h.

Faites nous part de vos suggestions, vos idées lors des permanences. Pensez au renouvellement de votre inscription.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire à tout moment : 20 F par foyer et par an.

CLUB OLYMPIQUE DE QUINTENAS

Le C.O.Q. regroupe des joueurs et joueuses de foot de communes d'Ardoix, Quintenas et St-Romain-d'Ay.

Le club compte 181 licenciés joueurs et 14 licenciés dirigeants.

Le terrain intercommunal de Brénieux est bien utilisé :

- Mardi 18 h 30 - 20 h 30 : entraînement juniors-séniors
- Mercredi 14 h 30 - 16 h 30 : entraînement débutants-poussins et pupilles
- Mercredi 16 h 30 - 18 h 30 : entraînement minimes-cadets et Benjamins
- Mercredi 18 h 30 - 20 h 30 : entraînement filles adultes et cadettes
- samedi après-midi : matchs débutants, poussins, pupilles, minimes.
- dimanche matin : matchs cadets, juniors, filles.
- dimanche après-midi : matchs seniors.

Selon la disponibilité des éducateurs bénévoles et pendant les vacances scolaires des entraînements supplémentaires sont mis en place.

Les dépenses pour la saison 92-93 se sont élevées à la somme de 127 157 F. Les recettes n'ont atteint que la somme de 120 081 F.

Ces recettes proviennent de subventions des trois communes, organisation de bals, cotisations des joueurs, recettes de la buvette, panneaux publicitaires à Brénieux, tournoi de sixte.

Durant la saison 92-93, les travaux suivants ont

été réalisés : peinture et pose de carrelage au local technique, pose d'éclairage au niveau du portail.

Le club a versé au SIVM la somme de 10 000 F pour le remboursement du nouveau vestiaire.

Le service de car pour les débutants, poussins, pupilles des 3 communes fonctionne bien (coût pour le club : 15 000 F par an).

Des résultats sportifs très encourageants ont été obtenus par le C.O.Q.

- Seconde place pour l'équipe I en deuxième division,
- Equipe pupilles championne du district Drôme-Ardèche.

Perspectives pour la saison 1993-1994.

L'ambition du C.O.Q. est que l'Equipe Seniors (phare du club) arrive en 1^{re} division et aille au delà et que toutes les autres équipes évoluent elles-aussi vers le haut du tableau.

Nous souhaitons vivement que :

- Les 3 communes augmentent leur subvention,
- Les 3 communes réalisent à Brénieux un parking côté nord du terrain.
- Les 3 communes fassent réensemencer le terrain du haut (ou en stabilisé).

Le fait de changer de catégorie en allant vers le haut, attire des spectateurs toujours plus nombreux et les places de parking n'étant pas suffisantes, les risques d'accident augmentent.

Nous comptons sur l'aide de tous et vous invitons à retenir ces dates :

- 8 janvier 94 : bal du C.O.Q.
- 12 février 94 : bal du C.O.Q.
- 16 avril 94 : repas dansant du C.O.Q.

REPAS DES ANCIENS

C'est dans la nouvelle salle des fêtes que s'est déroulée le repas de Noël des Anciens.

Richard Duclot souhaitait la bienvenue à tous, avec une pensée pour les absents, avant d'inviter les convives à apprécier le menu préparé et servi par les nouveaux restaurateurs d'Ardoix, messieurs Andrault et Talfumier de la société Atria, et leur équipe.

Le cadre nouveau et spacieux décoré par un grand sapin habillé de rouge et or donnait à cette journée un air de fête que tout le monde a su apprécier.



CLASSE EN 3



Suivant l'exemple de leurs aînés, les "classards" et leurs conjoint(e)s, soit 74 personnes, se sont retrouvés le samedi 4 décembre 93 pour fêter leur changement de décennie.

Du 1^{er} âge au 3^e âge, ce n'est pas moins de 53 personnes qui se regroupaient pour la symbolique photo de classe.

Le repas était servi par les restaurateurs d'Ardoix.

Les jeunes de 10 ans dont aucun n'avait voulu manquer ce rendez-vous, ouvraient la danse. La soirée fort agréable se prolongeait tard dans la nuit.

La classe 3 présente ses félicitations à Madame et Monsieur Talfumier, à l'occasion de la naissance de Julie, une nouvelle "conscrite", quelques jours après ces sympathiques retrouvailles.

Vive la classe en 3.

A.S.A.D.A.

* Notre Bal annuel
14 et 15 janvier 1994.

Bal sous chapiteau avec Music Star's.

* Assemblée Générale le 29 janvier 1994.

* L'année 1993 a été bien moins fructueuse en participation pour certains équipages car il est très difficile de trouver des sponsors pour arriver à boucler un budget.

* Année sabbatique pour William Faurie s'étant séparé de son R5 GT Turbo en fin d'année 1992. Mais

il ne sera pas absent longtemps car la préparation d'une nouvelle auto est au programme.

* Une seule participation en course de côte pour l'Opel Kadette GTE d'Eric Muret.

- Course de côte de Seysael, le 29 et 30 mai 1993.

- Il se classera 9^e de classe.

* L'équipage Forel Lucien, Bobichon Gilles choisiront une formule de promotion. Ils vous racontent leur saison:

Après s'être séparé de leur R11 Turbo Groupe A, Forel Lucien et Bobichon Gilles recherchaient la façon de pratiquer le sport automobile sans disposer d'un budget important.

Avec leur partenaires, Auriol Equipement, le Restaurant "La Bonne Franquette", Europe 2 (Vienne) et le Garage Fiat Dhennin (Annonay), ils s'inscrivent à la formule de course organisée par Fiat Auto (France) S.A. et le réseau des concessionnaires qui ont su répondre à une véritable attente de la part des passionnés de sport automobile.

C'est ainsi qu'ils se retrouvèrent parmi les 35 équipages engagés du 1^{er} Trophée Fiat Cinquecento. Equipées du kit Abarth Cinquecento Trophée, les voitures sont strictement identiques, et le nombre de pneus tourisme limités. Ce souci d'équité, renforcé par des contrôles techniques réguliers et par le plombage des moteurs, donne la possibilité aux pilotes de courir à armes égales en privilégiant la qualité du pilotage.

Ce trophée se compose de dix rallyes sur l'ensemble de la saison se déroulant dans différentes régions de France.

L'équipage dût se remettre en question car il a découvert un nouveau type de rallye "Le Régional" et de nouvelles routes différentes de celles qu'il avait connues, ainsi que de se confronter à des pilotes tels que Benoît Duchêne qui, par deux fois, fut champion

de France des Rallyes Régionaux.

Pendant toute la saison, l'équipage est resté très régulier pendant le déroulement des épreuves.

- 14^e au rallye d'Oyonnax (Ain)
- 15^e au rallye Esculape (Lozère)
- 13^e au rallye Gap Racing (Hautes-Alpes)
- 15^e au rallye du Pays Meslois (l'Orne)
- 14^e au rallye 85 (Vendée)
- 15^e au rallye de Blave (Gironde)
- 9^e au rallye de Chateauroux (Inche)
- Sortie de route à Charleville-Mézière (Ardenes), après avoir occupé la 6^e place du Trophée.
- 14^e au rallye de Sewen (Rhin)
- et pour finir la saison le célèbre Rallye des Cèvennes inscrit en championnat de France où l'équipage obtient la 12^e place.

Clôture ainsi cette saison pleine de nouveautés en sensations et en pilotage.

L'Equipage Forel-Bobichon termine à la 14^e place du classement général de ce 1^{er} Trophée Fiat Cinquecento sur les 35 véhicules engagés, Benoît Duchêne étant le vainqueur de celui-ci.

* L'année 1994 démarrera plutôt bien car un stage de pilotage est prévu pour tous ces membres.

* Nous rappelons que notre association est ouverte à tous le monde.

Pour tous renseignements contacter M. Muret Eric (Ardoix).

FAMILLES RURALES

Notre assemblée générale a eu lieu le 10 décembre 1993.

Devant une assistance fort peu nombreuse ont été faits les rapports moral et financier pour cette année 1992-1993.

Soirée familiale en novembre 1992.

Fougot le 23 février. Quelques familles présentes malgré le froid qui a rendu laborieuse la tournée des enfants dans le village. Une nouvelle formule sera mise en place pour l'année 1994.

Sortie patinoire à Valence le 2 mars pour les ados, bonne journée malgré quelques surprises quant aux moyens de transport.

Après-midi théâtre pour les petits à Annonay le 3 mars.

Journée **ski de fond** à St-Bonnet-le-Froid, le 8 mars, très belle journée avec un temps magnifique. Prêts à recommencer.

Safari-Parc le 30 avril.

Journée **plein air** à Roiffieux avec mini-motos,

mur d'escalade, promenade à cheval, en calèche, en 4 x 4.

Remise des **diplômes de la piscine** pour tous nos valeureux nageurs, fin juin.

Sortie familiale au **Gerbier-de-Joncs** fin août, bonne ambiance.

Walibi et toutes ses attractions pour petits et grands le 5 septembre.

40 enfants à la piscine pour cette année 1993-1994.

Projets 1993-1994.

Aladdin au cinéma d'Annonay le 29 décembre.

Soirée carnaval, le **26 février 1994**, venez nombreux costumés.

Journée à la neige selon ... la neige !

Sortie patinoire pour les ados. (Vacances de février).

Détente à Roiffieux (Vacances de Pâques).

Et bien sur nous comptons sur vous tous pour le bal en plein air le **3 septembre**.

CHANGEMENT À LA PAROISSE

Le dimanche 22 août le Père Cheynet célébrait sa dernière messe avec ses paroissiens, accompagné du Père Henri Meissat qui est maintenant curé à Mauves. Après la cérémonie les paroissiens se sont retrouvés à la salle polyvalente pour remercier le Père

Cheyne des 20 ans passés au service de la paroisse.

Le comité paroissial et la municipalité lui ont remis des cadeaux en signe de gratitude. Un verre de l'amitié a clôturé cette journée.

Depuis le 13 novembre, le Père Cheynet s'est

retiré à St-Charles à Annonay, après 48 ans de services pour l'église.

Nous lui souhaitons encore une bonne retraite.

Le 29 août le Père Chaumard a pris son rôle de prêtre responsable de la paroisse en plus de celle de St-Jeure-d'Ay et celle de Quintenas.

Travaillons ensemble pour lui faciliter la tâche afin qu'il puisse assumer cette charge supplémentaire.

Cette année à la paroisse il y a eu :

2 baptêmes : 21/02 - Clément Deygas
04/07 - Célie Meissat

0 mariage

10 décès : 13/03 - Paul Deygas (Combes)
16/03 - Anastasie Beolet
09/07 - Marie Blanchet
21/08 - Fernand Coulaud
27/08 - Joseph Ravinel
20/09 - François Micoulet
09/10 - M.-Louise Madelon
14/10 - Marie Billon
02/11 - Jacques Lecœur
23/11 - Louise Grange



Avec les remerciements de la municipalité, Richard Duclot remet au Père Cheynet un souvenir d'Ardoix exécuté par l'un de ses habitants : Monsieur Calizzano.

REGARD SUR LA PAROISSE

La paroisse est constituée de l'ensemble des chrétiens de la commune et a pour but d'aider chacun à mieux **connaître, vivre et témoigner** de la Bonne Nouvelle du salut apporté par Jésus-Christ.

La paroisse est une structure d'Eglise : elle n'a pas pas de statut légal. Juridiquement, elle est une "Section locale" de l'Association Diocésaine de Viviers.

Pour penser, organiser et assurer sa mission, la paroisse s'est dotée :

- d'un **comité paroissial**, composé du curé de la paroisse et de 11 membres, chargé de tout ce qui concerne le développement et la célébration de la Foi. Ce comité a mis en place petit à petit les Services dont ses membres ont besoin pour vivre et développer leur Foi : des **Equipes Liturgiques** pour préparer et animer les célébrations ; des **Equipes de catéchistes** pour assurer la catéchèse des enfants, des **Equipes d'entretien** pour l'entretien et la décoration de l'église ... etc...

- d'un **Conseil Economique**, composé du curé de la paroisse et de 9 membres, chargé au nom de l'Association Diocésaine dont elle dépend, de trouver les moyens pour assurer sa mission et de les gérer :

finances, matériel et biens paroissiaux. Chez nous, les biens paroissiaux sont gérés par l'**Association Culturelle d'Ardoix**.

Les catéchismes sont organisés sous la responsabilité du Comité Paroissial par les parents, par groupe d'âge : CE1 - CE2 - CM1 - CM2, en lien avec l'Equipe du Secteur Pastoral de Satillieu. Généralement, une fois par mois, il y a une messe spéciale pour les enfants préparée et animée par les enfants et leurs catéchistes.

Quatre Equipes Liturgiques se sont constituées, une par dimanche, pour préparer et animer les Célébrations. Il y a également une Chorale Paroissiale pour répéter et apprendre des chants et ainsi animer les chants à l'église.

Les Messes Dominicales sont :

- le samedi à 18 h, les 1^{er}, 3^e et 5^e dimanches du mois ;
- le dimanche à 9 h 30, les 2^e et 4^e dimanches du mois.

Dans la semaine, une messe est célébrée dans la salle de la cure tous les jeudis matin à 9 h. Avant et après la messe, le Père Chaumard assure une permanence pour ceux qui désirent le rencontrer.

AMICALE BOULE D'ARDOIX

L'année 1993 vient de s'achever. Pour tous nos amis boulistes, ce fut une saison bien remplie.

Nous avons disputé cette année 6 concours sociétaires ainsi que deux rencontres amicales avec

les sociétés de Sarras et de Secheras. Une trentaine de sociétaires étaient présents à chaque concours.

Le tête à tête doté du challenge Coste-Chareyre a réuni 48 participants. La finale doit opposer Marc

Grange à Aimé Cantelli.

Une doublette a participé aux éliminatoires du secteur à Satillieu (4^e division). Elle n'a pu se qualifier pour le départemental. Les 2 quadrettes présentent à Roiffieux n'ont pu faire mieux. Seul Marc Grange en 3^e division en doublettes a réussi à se qualifier pour les éliminatoires départementales avec Roland Fourneron de Quintenas.

Nous avons également organisé un 16 quadrettes le 8 août. Il était complet. Le lendemain avait lieu le concours des vétérans. Il a réuni de nombreux participants. Le 32 doublettes en semi-nocturne du 18 juin a été annulé.

Pour la première fois, notre société a participé au championnat des clubs. Nous avons rencontré Annay, la Vallée de la Vocance et Quintenas. Nous avons perdu les 6 rencontres.

Dans le cadre du CATE (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant), les élèves de l'école privé sont venu s'initier au sport boules. Ils ont effectué une quinzaine d'heures au mois de mai et de juin.

Enfin, lors de l'assemblée générale du 22 octobre Marius Poulénard a reçu la médaille du dévouement et bons services pour les 10 années qu'il a passé en tant que trésorier de la société. Au cours de cette même assemblée, le bureau a été renouvelé.

Président : Vercasson Camille

Vice-président : Duclot Jean

Trésorier : Forel Stéphane

Trésorier adjoint : Poulénard Marius

Secrétaire : Rissoan Alexis

Secrétaire adjoint : Roumezy Didier

Membres du bureau : Coste-Chareyre Pascal, Bombrun Roger, Coste André, Grange Henri, Moulin Roland.

Programme des activités pour 1994 :

- Lundi 4 avril : Sociétaire
 - Dimanche 1^{er} mai : Sociétaire (tête à tête)
 - Samedi 7 mai : Rencontre à Sécheras
 - Lundi 23 mai : Sociétaire
 - Samedi 11 juin : Rencontre à Sarras
 - Vendredi 17 juin : 32 doublettes en semi-nocturne (3^e et 4^e div.)
 - Samedi 23 juillet : Sociétaire réception de Sarras
 - Dimanche 7 août : 16 quadrettes (3^e et 4^e div.)
 - Lundi 8 août : concours des Vétérans
 - Samedi 3 septembre : Sociétaire
 - Samedi 24 septembre : Sociétaire + Repas
- La date du bal n'est pas encore définie.

Pour le championnat des clubs, les dates à retenir sont : les dimanches 6, 13 et 20 mars, le samedi 26 mars, le samedi 24 avril, et le dimanche 24 avril.

1994 verra également la continuation du programme mis en place avec les responsables de l'école privé dans le cadre du CATE.

Les membres du bureau souhaitent à tous les sociétaires et à leur famille une bonne et heureuse année 1994.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'année 1993 s'achève et, pour la plupart des sociétaires, elle fut assez bonne du fait du gibier important sur tout le territoire de la commune. Ceci est dû à l'effort des chasseurs, en raison surtout de la destruction des nuisibles ; renards, fouines, martres, putois, pour un nombre de 53 pièces, et l'entretien des cultures, points d'eau, débroussaillage des chemins dans les bois ...

Ci-dessous, la composition du nouveau bureau :

Président : Paret Paul - Vice-président : Graff

Henri - Secrétaire : Desruol Louis - Secrétaire adjoint : Besseas Stéphane - Trésorier : Lacoste François - Trésorier adjoint : Mousset André.

Commission des Fêtes : Poulénard Guy, Forel Jean-Yves.

Membres du bureau, agriculteurs non chasseurs : Brolles André, Deygas Guy, Blassenac Noël.

Notre conseil d'administration s'est réuni en cette fin d'année pour faire le bilan financier de la saison qui se termine et pour préparer la nouvelle commande de gibier de repeuplement. Celui-ci sera mis en liberté au printemps sur tout le territoire de la commune. A cette occasion, nous demandons à tous les propriétaires de chiens d'éviter la divagation de ceux-ci, car ce gibier coûte très cher (exemple : 1 lièvre

970 F). Bien gérer la chasse, c'est prévoir d'une année à l'autre, des cultures à gibier pour toutes les espèces, et savoir se raisonner pour ne pas anéantir jusqu'au dernier, car celui qui reste sur le terrain s'est acclimaté, et c'est lui qui reproduira la saison prochaine.

Il faut prendre la chasse pour un loisir et une détente sportive, et non pour un rapport !

La société remercie tous nos sociétaires pour leur compréhension et leur participation aux festivités pendant l'année : cultures à gibier, bal en plein air, tir aux pigeons, etc ... sans oublier toutes les personnes qui viennent nous rendre visite, d'Ardoix ou d'ailleurs, pour gambiller au bal en plein air, ou déguster la tomme en salade lors du tir aux pigeons et qui apportent un soutien financier à notre ACCA.

Voici les dates à retenir : le repas du chevreuil prévu le 12 février avec de plus en plus de succès (excusez-nous pour les personnes que nous avons pu oublier d'inviter ces années précédentes, la place était limitée !), le bal en plein air les 13 et 14 mai avec Music Stars, et le tir aux pigeons les 16 et 17 juillet.

En attendant de se rencontrer, merci à tous et bonne année !

Le bureau.

CLUB DU 3^e AGE "AMITIÉS ET LOISIRS"

Le club du 3^e âge compte 76 adhérents qui se réunissent tous les mercredis après-midi de septembre à avril. Jeux de cartes pour les uns, boules pour les autres lorsque le temps le permet. Diverses activités ont eu lieu au cours de l'année.

13 janvier : Assemblée générale. Au cours de cette réunion, il a été décidé que le Club s'appellerait "Club Amitiés et Loisirs".

La soirée s'est terminée avec la dégustation de la pogne des rois. 2 plantes ont été offertes à Madame Tracol Yvonne, et Madame Reynaud Marie, à l'occasion de leur 80 ans.

22 janvier : participation à la réunion de l'ADMR à Satillieu.

24 janvier : dégustation des bugnes.

28 février : le concours de belote a connu un beau succès.

14 mai : voyage aux Baux-de-Provence ; visite de ce site typique. Repas à St-Martin-de-Crau, puis visite très intéressante du musée militaire de Salon-de-Provence.

21 juillet : très beau voyage en Auvergne, avec la visite commentée du moulin à papier de Richard-Le-Bas. Repas à Ambert, visite du musée de la machine agricole et à vapeur. Retour par St-Bonnet-le-Château avec la visite de l'église renommée pour ses "momies".

1^{er} août : le concours de pétanque a obtenu un beau succès.

2 septembre : quelques adhérents ont participé à la réunion de la zone nord UNRPA à Charnas.

14 octobre : le repas dansant au restaurant le Tahiti, aux Balmes a été apprécié par les 38 participants.

19 novembre : c'était le repas annuel du club, réunissant 63 convives autour de Monsieur le Maire, de notre président Monsieur Grand et de notre doyen 91 ans, Monsieur Vernet. Grâce à un animateur, l'ambiance fut très animée par les chants et les danses.

19 décembre : le loto terminera les activités de 1993 qui seront reconduites en 1994.

SAPEURS POMPIERS

Au cours de l'année 1993, les sapeurs pompiers ont dû intervenir à 33 reprises.

Cérémonie du 11 novembre

Sous une incessante pluie, en ce jeudi 11 novembre, le défilé commémoratif de l'armistice du 11 novembre 1918 auquel avaient pris part les sapeurs pompiers, une délégation de la municipalité, les anciens combattants ainsi que de nombreuses personnes, partaient de l'église où une messe avait été célébrée à la mémoire des victimes de guerre pour se rendre au monument aux morts.

Monsieur Duclot, Maire, déposait une gerbe et après la lecture du message national des anciens combattants, remettait avec Monsieur Vernet, chef de Corps du C.P.I. d'Ardoix la médaille d'argent aux sapeurs Muret Léon et Vernet Roger pour leurs 20 années d'activité et de dévouement au sein de la compagnie.

Ensuite ils procédèrent à la remise de plusieurs diplômes et brevets obtenus à la suite de divers stages suivis en cours d'année au sapeur Muret Stéphane ("BNPS" - "CFAPSE" et "l'initiation à la lutte

contre les feux de forêts").

Celui-ci a également participé pendant 5 semaines à la patrouille "Feux de Forêts" basée au centre de formation du Burzet cet été.

Un apéritif offert par la municipalité clôturait à la salle des fêtes cette manifestation.

Remerciements

L'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Ardoix remercie chaleureusement les habitants de leur bon accueil et de leur générosité lors de la présentation du calendrier, de même tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont, à l'occasion de services rendus ou autres, remis un don en faveur de l'amicale des sapeurs pompiers.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 1994.

La vogue aura lieu les 18 et 19 juin 1994.

Le sapeur Muret Léon nous a quitté le 16 novembre pour la retraite, nous lui souhaitons une longue et bonne retraite.

AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

L'assemblée générale aura lieu dimanche 30 janvier 1994 à 11 h, salle de la mairie.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau

Remise des timbres de la fédération

Compte rendu de l'année 1993

Projet pour 1994

Commémoration du 19 mars

Cette année a été marquée par le succès du concours de pétanque de Cormes qui a vu la participation de 58 doublettes dont 18 pour le concours enfants.

L'amicale, avec ses 23 adhérents, se maintient en activité grâce au dévouement de ses membres qui répondent toujours présent à l'organisation de la journée de Cormes et autres manifestations commémoratives.

Cette nouvelle année nous permettra, je pense, de créer de nouvelles activités, ce qui sera discuté à notre assemblée générale mais on peut déjà donner

rendez-vous à tous pour le dimanche 3 juillet à Cormes.

Les permanences administratives et sociales de la direction départementale seront tenues à Annonay, au centre communal d'action social les jeudis suivants de 10 à 12 h.

Jeudi 20 janvier, Jeudi 17 mars, Jeudi 19 mai, Jeudi 21 juillet, Jeudi 22 septembre, Jeudi 24 novembre

TENNIS LOISIR

Chez nous, à Ardoix, le tennis est une détente, et ce n'est pas la soixantaine d'adhérents qui diront le contraire ! C'est un lieu de détente et de rencontres amicales.

Cette année aucune modification dans le bureau :

Président : J.-Paul Brot

Vice-président : Gérald Dussert

Trésorier : Norbert Malsert

Secrétaire : Sandrine Faurie

Secrétaire adj. : Marie-Dominique Dert

Si toutefois, il y a des personnes intéressées pour renforcer l'équipe, elles seront les bienvenues.

Grâce à vos licences, le budget du tennis se maintient et permet au club de s'acquitter de son remboursement.

Cette année nous avons constaté des dégradations sur le cours, le panneau d'affichage, et le mur de frappe qui n'est pas un lieu de graffiti.

Le filet a été changé (respectez-le).

Des filets pare-vent seront installés.

Une vingtaine d'enfants et adultes ont participé à des cours.

Les permanences pour la vente de licences auront lieu les samedis 29 janvier et 5 février de 11 h à 12 h à la mairie. Nous rappelons que les personnes ne désirant plus prendre leur licence doivent rendre la clé avant le 1^{er} mars 1994.

Cotisations : Couples : 350 F

Adultes : 210 F

Etudiants, militaires, chômeurs : 120 F

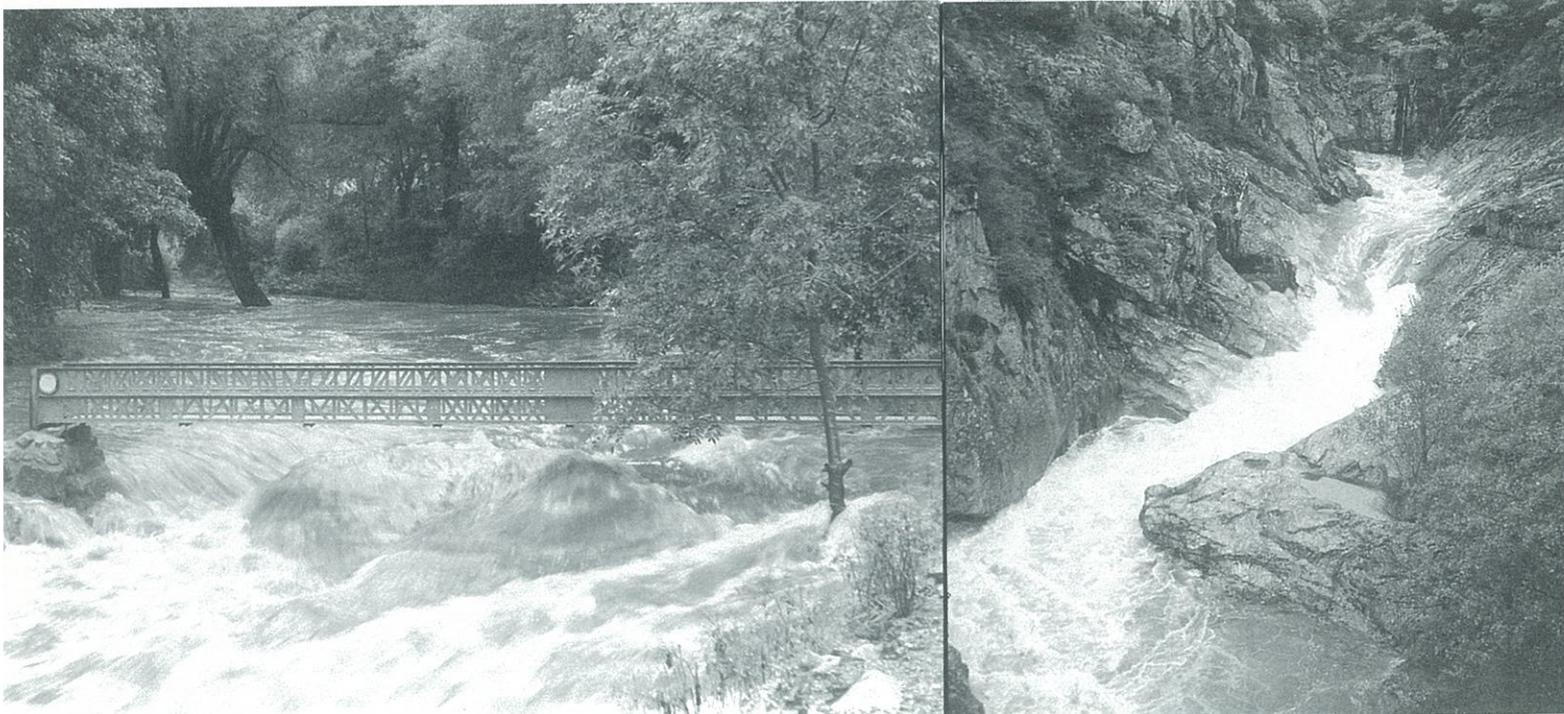
Scolaires : 90 F

Les tickets d'invitation de 10 F de l'heure par personne sont en vente chez Mme Anne-Marie Betton.

Le bureau remercie Mme Anne-Marie Betton pour tous ces services et sa gentillesse.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 1994.

OH QUELLE CRUE !



En témoignent ces images bouillonnantes prises près du camping de Monsieur et Madame Sibert.

Si les vendanges et le cru 1993 en vin ont pu être légèrement compromis, le millésime 1993 en eau, lui a été parfaitement réussi...

Photos "Rétro"



"Milou fait son petit tour à l'Alambic"
Octobre 1952



Repas du 3^e âge
Noël 1965

Photos : BROUTECHOUX

Classe de Jeunes filles
Ardoix 1952

